



CONSEIL COMMUNAL DU 21 NOVEMBRE 2018

REGISTRE

Présents

Odile Bury, *Présidente* ;
Cécile Van Hecke, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Anne Depuydt, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Guillebert de Fauconval, Cathy Clerbaux, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Michel Kutendakana, David Leisterh, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alain Wiard, Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)s* ;
Véronique Wyffels, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Roland Maekelbergh, *Conseillers*.

Ouverture de la séance à 18:00

SÉANCE PUBLIQUE

A 18 h, le quorum n'est pas atteint. Conformément à l'art. 20 du ROI du Conseil communal, Monsieur le Bourgmestre propose d'attendre une demi-heure.

Monsieur le Bourgmestre fait remarquer que le conseiller qui a réclamé, pour des raisons de transparence et de démocratie, la présentation des rapports d'activité en séance publique et non plus en commissions du conseil, n'était déjà pas présent l'année dernière et ne le sera peut-être pas ce soir. Considérant que ce conseiller ne siègera plus au conseil, Mr Deleuze en conclut qu'il n'aura donc jamais assisté à la séance qu'il a réclamée à cor et à cris. Il observe que cette façon de procéder ne présente à son estime aucun intérêt vu la difficulté à réunir le quorum. Il propose donc de revoir le ROI du Conseil communal lors de la nouvelle législature.

Madame Ferretti fait remarquer que l'absence de ce conseiller ainsi que d'autres se justifie sans doute par l'heure fixée pour la séance (18 h au lieu de 20 h).

Monsieur Deleuze répond que la fois dernière, la séance était fixée à la même heure et que le quorum était atteint dès 18 h.

Madame Payfa propose de postposer la présentation de ces rapports vu l'intérêt du contenu pour les « nouveaux » conseillers qui seront installés le 04/12/2018.

Monsieur Deleuze indique que le rapport d'activité doit être présenté avant la fin de l'année.

Madame Bury fait remarquer qu'entretemps le quorum est atteint et que la séance peut commencer. La séance est ouverte à 18h10.

Mme Bury indique qu'il y a un point en urgence : le rapport d'activité de Mr de Fauconval sur Interfin-Sibelga. Urgence acceptée à l'unanimité.

Secrétariat

1 **Rapport d'activité 2017 - ERIP - Présentation: Olivier Deleuze**

En application de l'article 50 bis du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal.

Les Bourgmestres sont membres du Conseil d'Administration durant la période où ils sont président du Collège de police de la zone.

L'Ecole Régionale et Intercommunale de police a, en 2017, poursuivi ses activités de formation. Des formations de base inspecteur et inspecteur principal ont été organisées de même que de très nombreuses formations continuées, fonctionnelles et certifiées au bénéfice des membres du personnel des six zones de police bruxelloises mais également du personnel d'autres zones du pays, de la police fédérale et d'organismes fédéraux ou régionaux.

En octobre 2016, le conseil des ministres de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé le contenu de la note de principe relative à la mise en place d'une école intégrée des métiers de la sécurité et a chargé « Bruxelles prévention et sécurité » (BPS) de mettre en place et de piloter le groupe technique chargé de proposer le plan de mise en œuvre de l'Ecole des Métiers de la Sécurité.

Des mesures ont été prises afin que l'ERIP, véhicule financier pour la future Ecole des Métiers de la Sécurité, assure l'engagement des premiers membres du personnel de l'ERMS, participe à l'élaboration du budget et facilite les premières dépenses engagées.

En décembre 2017, le gouvernement bruxellois détermine le cadre du montage financier par lequel l'ERIP au nom de l'ERMS fait acquisition des bâtiments, conclut un bail de location emphytéotique et planifie les travaux à réaliser pour la construction de la nouvelle école des métiers à Haeren.

En décembre 2017, le personnel compte 44 membres du personnel dont :

- 19 policiers détachés des zones bruxelloises
- 7 policiers détachés d'autres zones de police
- 10 membres de la police fédérale mis à disposition conformément à l'AR sur le financement des écoles (11 prévus)
- 1 membre de la police fédérale détaché
- 6 équivalents temps pleins de personnes engagées directement par l'ASBL (3 secrétaires, 1 ouvrier, 1 chef de projet pour l'ERMS et 1 comptable pour l'ERMS)
- 1 mi-temps pour un informaticien de maintenance

Les formations de base agent, inspecteur et inspecteur principal de police sont dispensées en fonction du nombre d'aspirants recrutés par les zones pour ce qui concerne les agents, et par la police fédérale pour ce qui concerne les inspecteurs et les inspecteurs principaux.

Le programme de ces formations de base est fixé par arrêté royal et il ne peut y être dérogé.

Le nombre d'aspirants est passé de 240 en 2016 à 250 en 2017 ce qui représente une augmentation de 5%.

En 2017, 66 membres du personnel calog ont suivi une formation contre 98 en 2016 ce qui signifie une diminution de 38%. Les formations étant dispensées par le personnel interne fort pris suite à l'augmentation des formations de base, n'ont pu être aussi nombreuses que l'année précédente.

187 policiers ont suivi une formation fonctionnelle en 2017 contre 224 en 2016 ce qui représente une diminution de 16%

4739 policiers bruxellois ont suivi une formation continuée en 2017 contre 5321 en 2016, ce que

représente une diminution de 11%.

Suite à la décision d'armer les agents, l'ERIP a proposé de coordonner et de faire appliquer le dossier d'agrément de 146 heures de formation à l'armement des agents. 5 sessions ont été organisées en 2017 et 117 agents formés.

Le Conseil prend connaissance.

Monsieur Deleuze s'en remet à son rapport écrit.

Madame Payfa déclare qu'apparemment, la Région a acheté un terrain pour concentrer les métiers de la sécurité et demande si le déménagement est déjà effectif.

Monsieur Deleuze répond par la négative.

Madame Payfa demande s'il y a toujours un problème au niveau du recrutement des policiers bruxellois.

Monsieur Deleuze répond qu'il n'y a pas de quota pour ce recrutement : les policiers sont recrutés dans une zone de police à Bxl mais quand ils en ont l'occasion, beaucoup d'entre eux rejoignent une autre zone de police hors Bxl. Cela ne relève pas de l'ERIP centrée uniquement sur la gestion des formations du personnel policier.

Madame Ferretti interroge Mr Deleuze sur le contenu de la formation à l'armement des agents.

Monsieur Deleuze confirme qu'un aspect psychologique y est inclus.

Mijnheer Deleuze verlaat zich op zijn schriftelijk verslag.

Mevrouw Payfa verklaart dat waarschijnlijk, de Regio een terrein heeft gekocht om de veiligheidsberoepen concentreren en vraagt of de verhuizing al effectief is.

Mijnheer Deleuze antwoordt negatief.

Mevrouw Payfa vraagt of er nog altijd een probleem is op het niveau van de rekrutering van de Brusselse politieagenten.

Mijnheer Deleuze antwoordt dat er geen quota voor deze rekrutering is: de politieagenten worden gerekruteerd in een zone van politie in Brussel maar wanneer zij de gelegenheid ervoor hebben, vervoegen velen een andere zone van politie buiten Brussel. Dat valt niet onder GIP alleen gefocust op het beleid van de opleidingen van het politiepersoneel.

Mevrouw Ferretti ondervraagt de Heer Deleuze over de inhoud van de opleiding op de bewapening van de agenten.

Mijnheer Deleuze bevestigt dat er een psychologisch aspect wordt ingesloten.

2 Rapport d'activité 2017 - Conférence des Bourgmestres - Présentation : Olivier Deleuze.

En application de l'article 50 bis du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal.

Présentation de la Conférence des Bourgmestres

En 1874, le Bourgmestre Anspach de la Ville de Bruxelles a un problème à résoudre. Il voulait faciliter la fréquentation de l'Athénée Royal de Bruxelles par tous les enfants de l'agglomération en créant des succursales. Il convoque ses collègues de Schaerbeek, Ixelles, Molenbeek Saint Jean, Saint Gilles, Anderlecht, Saint Josse et Etterbeek. C'est la première réunion de la Conférence des Bourgmestres. Watermael-Boitsfort la rejoint en 1908.

Elle n'a pas d'existence légale, mais les Communes peuvent prévoir dans leur budget une participation financière à son fonctionnement.

Il n'y a pas de vote et n'émet que des avis auxquels ses membres sont libres de ne pas se conformer.

Elle était présidée par le Bourgmestre de Bruxelles jusqu'en 1973. Depuis la présidence est tournante

entre Bourgmestres de chacune des 5 familles politiques représentées.
C'est purement technique.

Comme elle n'a pas d'existence légale et que tout est informel, il n'y a pas de rapport d'activités.

On peut classer les points abordés en 3 catégories.

1. Les points relevant de la compétence du Parlement Régional Bruxellois

J'estime que ces points doivent avant tout être débattus dans les assemblées dont c'est la compétence et intervient très peu dans cette exportation des discussions parlementaires dans notre Conférence. D'autant plus que la majorité des Bourgmestres cumulent cette fonction avec celle de Député fédéral ou régional, ce qui n'est pas mon cas. Aucun accord entre nous n'est indispensable ni même possible.

Exemple :

- La modification du CoBAT

2. Les points abordés afin d'aller vers une harmonisation ou une coordination de nos positions, sans obligation de résultat.

- Les 19 Règlements Généraux de Police des Communes. L'harmonisation est souhaitable, particulièrement pour des faits qui dépassent les frontières communales tel que l'usage de rayons laser ou de systèmes d'alarme sonore. Il est indispensable pour ce qui concerne les transports en commun. Mais des différences subsistent sur les points politiques tels que sanctions administratives pour mineurs, etc..
- La transparence de la gestion
- Les dérogations pour la journée sans voitures
- Les enregistrements du Conseil Communal
- L'efficacité de la collecte des déchets
- Les mesures à prendre pour se conformer au RGPD ou au contrôle interne
- BE Alert
- Les vlos en free floating

3. Les points où nous avons estimé qu'il fallait que nous ayons une position commune.

- La rémunération du CEO de Sibelga (alignée sur le CEO de la STIB)

Le Conseil prend connaissance.

Mme Ferretti demande s'il y a eu des discussions concernant l'autorisation légale pour l'obtention des listings d'électeurs au regard du RGPD car beaucoup de citoyens étaient abasourdis de l'utilisation de leurs données personnelles dans le cadre des élections communales.

Mr Deleuze répond par la négative étant donné que cette matière est réglementée, indiquant que les seuls échanges à la Conférence des Bourgmestres ont concerné l'état d'avancement du RGPD (formations, mise en œuvre).

Mme Ferretti demande si la loi communale ne serait pas en contradiction avec le RGPD et si ce point ne pourrait pas être mis à l'OJ d'une prochaine conférence des Bourgmestres.

Mr Deleuze ignore s'il y a ou non conformité entre la NLC et le RGPD et indique que ce point pourrait faire l'objet d'une discussion lors d'une prochaine conférence des Bourgmestres. En ce qui le

concerne, il préfère charger le secrétaire communal de soumettre cette question à Brulocalis.

Mevrouw Ferretti vraagt of er discussies waren betreffende de wettelijke toelating voor het verkrijgen van de kiezerslijsten ten aanzien van GDPR want vele burgers waren verbijsterd door het gebruik van hun persoonlijke gegevens in verband met de gemeenteverkiezingen.

De Heer Deleuze antwoordt negatief aangezien deze materie wordt gereguleerd, en deelt mede dat de enige uitwisseling op de Conferentie van de Burgemeesters de status van GDPR betrof (opleidingen, toepassingen).

Mevr Ferretti vraagt of de gemeentewet niet in tegenstrijdigheid met GDPR zou zijn en of dit punt niet op de agenda van een volgende conferentie van de Burgemeesters gezet zou kunnen worden.

Dhr Deleuze weet niet of er al dan niet overeenstemming tussen NGW en GDPR is en deelt mede dat dit punt het onderwerp van een discussie zou kunnen zijn bij een volgende conferentie van de Burgemeesters. Wat hem betreft, verkiest hij de gemeentesecretaris te verzoeken om deze vraag aan Brulocalis voor te leggen.

3 **Rapport d'activité 2017 - asbl Watermael-Boitsfort en Plein Air - Présentation: Olivier Deleuze**

En application de l'article 50 ter du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal.

Le Président fut présent à toutes les réunions du CA et de l'AG.

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de cette asbl sont, par souci de transparence, ouvertes aux groupes de l'opposition depuis 2014.

Le rapport d'activités 2017 de l'asbl WB en Plein Air, en annexe, a été présenté lors des réunions du Conseil d'Administration de l'Assemblée Générale du 26 juin 2018.

Les projets de procès-verbaux de ces réunions indiquent ce qui suit concernant ceci:

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26/06/2018

Présents : *André Cobbaert, Jean-Manuel Cisey, Olivier Deleuze, Anne Depuydt, Patrick Tordeur, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Wyffels Véronique*

Excusés : *Didier Charpentier, Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Bruno Spaak (procuration à Véronique Wyffels), Cécile Van Hecke (procuration à Benoît Thielemans)*

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 11/01/2018.

Le PV est approuvé à l'unanimité

2. Rapport d'activités 2017

Présentation des différentes activités de l'asbl

- Classes de dépaysement
- Classes de neige
- Voyages seniors
- Support à des projets communaux (Bal, repair café - agenda 21)
- Service de prévention et de cohésion sociale

Pas de remarque particulière.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/06/2018

Présents : André Cobbaert, Olivier Deleuze, Jean-Manuel Cisey, Anne Depuydt, Philippe Desprez, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Patrick Tordeur, Wyffels Véronique

Excusés : Michel Colson (procuration à Philippe Desprez), Didier Charpentier, Sandra Ferretti, Nguyen Hang (procuration à Jean-Manuel Cisey) Bruno Spaak (procuration à Véronique Wyffels), Cécile Van Hecke (procuration à Benoît Thielemans) Jan Verbeke (procuration à Tristan Roberti)

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 28/06/2017

Le PV est approuvé à l'unanimité

2. Rapport d'activités 2017

Présentation des différentes activités de l'asbl :

- Classes de dépaysement
- Classes de neige
- Voyages seniors
- Support à des projets communaux (Bal, repair café - agenda 21)
- Service de prévention et de cohésion sociale

Les membres de l'AG approuvent le rapport d'activités.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Deleuze : « Cette asbl a deux types d'activités. La première activité concerne le Service Prévention, les Maisons de Quartier et assimilées (Dries, Cités-Jardins et le PCS Trois Tilleuls) qui font de la cohésion sociale, de l'alphabétisation, de l'initiation à l'informatique, des tables de conversation, du soutien et de la médiation scolaires. La deuxième activité concerne les classes de dépaysement (sur 806 enfants sensés participer aux classes de dépaysement, 796 ont réellement participé), les classes de neige, un voyage pour seniors en Toscane. Nous faisons également usage de la souplesse de cette asbl pour la gestion et les comptes du Repair Café et du Bal Populaire ».

Mme Payfa demande si toutes les classes de toutes les écoles sont parties en classe verte.

Mr Deleuze renvoie vers la page 7 du rapport d'activité.

Mme Depuydt confirme.

Mme Ferretti demande s'il serait possible lors de la prochaine présentation du rapport d'activités de disposer d'un tableau comparatif avec les diverses fréquentations sur les trois dernières années ainsi que pour le Bal Populaire.

Mr Deleuze n'a pas d'estimation des entrées pour le Bal Populaire mais possède les comptes.

Le compte 2017 fait apparaître un résultat cumulé de 4.000 euros. Mr Deleuze indique que l'argent est thésaurisé au cas où la formule n'aurait plus de succès et qu'il faudrait compenser les pertes.

Dhr Deleuze: « Deze VZW heeft soorten activiteiten. De eerste activiteit betreft de Dienst Preventie, de Wijk Huizen en geassimileerd (Dries, Tuinwijken en PCS Drie Linden) die zorgen voor sociale cohesie,

alfabetisering, inwijding in de informatica, gesprekstafels, school steun en de bemiddeling. De tweede activiteit betreft de ontheemdingsklassen (op 806 kinderen veronderstelt deel te nemen aan de ontheemdingsklassen, hebben 796 werkelijk deelgenomen), de sneeuw klassen, een reis voor senioren in Toscane. Wij maken eveneens gebruik van de soepelheid van deze VZW voor het beleid en de rekeningen van het Repair Café en het Volksbal ».

Mevrouw Payfa vraagt of alle klassen van alle scholen op groene klassen zijn gegaan.

De Heer Deleuze verwijst naar bladzijde 7 van het activiteit verslag terug.

Mevrouw Depuydt bevestigt.

Mevrouw Ferretti vraagt of het zou mogelijk zijn bij de volgende activiteiten verslag presentatie om over een vergelijkende tabel met het verschillende regelmatige bezoeken te beschikken over de drie laatste jaren alsook voor de Volksbal.

De Heer Deleuze heeft geen schatting van de toegangen voor het Volksbal maar bezit de rekeningen.

De rekening 2017 toont een gecumuleerd resultaat van 4.000 euro. De Heer Deleuze deelt mede dat het geld wordt gespaard ingeval de formule geen succes meer zou hebben en dat men de verliezen zou moeten compenseren.

4 **Rapport d'activité 2017 - La Vénérie - Présentation: Anne Depuydt.**

Créé en 1972, la Vénérie est un des plus anciens Centres culturels en Fédération Wallonie Bruxelles. Il regroupe aussi un Centre d'expression et de créativité.

Géré par un Contrat programme signé par les pouvoirs publics subsidants (FWB, COCOF et commune de WB), son financement garantit l'accomplissement des missions qui lui sont confiées, à savoir des missions de diffusion, d'éducation permanente, de soutien aux associations, d'aide aux projets créatifs et culturels et de formations. La Vénérie bénéficie aussi d'une aide emploi (ACS , maribel social) et un soutien ponctuel du CPAS).

La Vénérie est menée par une équipe de 20 employés (15,8 ETP) qui assure la programmation, l'animation et le fonctionnement sur 2 sites, les Ecuries et l'Espace Delvaux.

L'Espace Delvaux existe depuis 1985 et héberge une salle de spectacles de 259 places. La programmation fait la part belle au Cinéma avec des projections hebdomadaires de films de fiction (ciné-apéros, ciné familles, mardis de l'art, ciné-écoles, la toile filante, , ...) mais aussi des documentaires et de nombreuses avant-premières ainsi que le festival annuel Brussels in love. Les arts de la scène ne sont pas en reste avec une programmation théâtre et musique de qualité (festival Francofaune, musique jeune public, « Echos - musique et pensées »...). Le pôle créativité est quant à lui assuré par les Ateliers Vénérie (ateliers arts de la scène, arts plastiques, arts de la rue et éveil et conscience de soi) ainsi que le projet « Art à petits pas » qui propose aux écoles une sensibilisation aux langages artistiques au départ d'expositions et spectacles. Le CEC développe des projets participatifs avec un public mixte incluant des personnes handicapées, des seniors et des professionnels. Après le projet Shakespeare, et le projet « Emerveillement », c'est le projet « Notre Cerisaie » qui a été au centre du processus créatif, cette année. A noter aussi un projet autour de la question du logement « Habiter » exposition, spectacle « Joli logis »...

La Vénérie participe depuis octobre 2016 au labo cultures - école avec les enseignants, la commune et les bibliothèques sur la place des cultures dans le cadre scolaire.

La Vénérerie soutient, accompagne, collabore à de nombreux projets citoyens, dernièrement la semaine Palestine, avec la Plateforme Watermael-Boitsfort Palestine « 100 ans de conflits » et les cycles autour de l'économie, la finance, les biens communs, Démocratie et nous avec les Compagnons de la Transition et de nombreux partenaires. A noter aussi, les rencontres philosophiques consacrées en 2016 -2017 au thème « Religions et société » et 2017-2018 au thème « La nature , notre bien commun ».

La Vénérerie, c'est aussi la Fête des fleurs, une biennale bien attendue par tous les habitants, qui propose des spectacles forains et circassiens, qui associe de manière participative les citoyens et les associations locales. Elle a eu lieu le 19 mai 2018.

Historiquement, la Vénérerie est reconnue comme pionnière de projets avec l'Afrique mais aussi dans la formation et l'échange de pratiques dans le cadre de projets Européens.... » En 2017, une formation à l'accueil en événements et la poursuite d'un atelier photo avec les habitants de WB ont été développés.

Cette année, l'ouverture de la saison a été marquée par une fête d'ouverture de saison pendant toute une journée de septembre.

La Vénérerie met aussi à disposition ses locaux pour des activités culturelles diverses menées par d'autres opérateurs (réunions, séances de cinéma, expositions, spectacles..)

En 2017, outre les nombreux projets poursuivis, les défis ont été nombreux dont le chantier pour l'entrée de la Vénérerie dans les nouveaux décrets (comme Centre Culturel et Centre d'expression et de créativité) Analyse partagée du territoire, évaluation des projets, définition des enjeux avec le conseil d'orientation....).

Il s'agit d'un long processus de consultation, et participation du plus grand nombre sur le territoire, qui se poursuivra jusque mi 2018.

Le dossier de reconnaissance comme CEC des Ateliers Vénérerie a débouché sur sa reconnaissance en catégorie 4 par la FWB dans le cadre du décret CEC.(catégorie la plus haute qui reconnaît la haute qualité du travail développé par les ateliers)

La Vénérerie a également connu un changement très important suite au départ de sa directrice. C'est Virginie Cordier qui à la suite d'une procédure rigoureuse a été désignée par le CA comme nouvelle directrice en janvier 2017.

En 2017 : quelques chiffres :

92 représentations de spectacle pour 9168 spectateurs,
149 séances de cinéma pour 15 656 spectateurs,
28 ateliers d'expression et de créativité,
1755 élèves touchés,
12 000 exemplaires du journal Venerie, 6850 abonnés, 45 info lettres
66 500 utilisateurs sur laVenerie.be,
2876 likes Facebook...

Promotion

Un travail important de promotion a été mené cette année encore, création de pack- (famille-senior-jeune) pour fidéliser le public, partenariat avec la RTBF, le Soir....création de capsules vidéo sur les réseaux sociaux, création d'un teaser de saison....

Vie institutionnelle

Le Centre culturel est géré paritairement par les pouvoirs publics subsidiaires et les groupements socio-culturels membres.

L'AG est composée de 69 membres.

16 membres ont été désignés par notre conseil communal

2 membres par la COCOF et 2 membres par la FWB

49 membres représentent les associations.

L'AG s'est réunie une fois le 4 mai 2017 pour examiner et approuver le rapport d'activités et comptes 2016 ainsi que la programmation et budget 2017.

Le CA est composé de 28 membres (14 représentants des PP et 14 représentants des groupements associés) Le CA s'est réuni à 6 reprises.

Le bureau à 12 reprises.

Les principaux thèmes abordés ont été: l'examen des comptes et budget, les lignes programmatiques dont le Fête des fleurs, la gestion RH (évaluation, profil de fonction...) le suivi du chantier « décrets centres culturels et CEC ».

Le Conseil prend connaissance.

La Vénerie est un des centres culturels les plus anciens de la Fédération Wallonie-Bxl. Elle dispose de deux lieux : l'Espace Delvaux et les Ecuries. L'Espace Delvaux est essentiellement un pôle de diffusion des arts vivants et du cinéma-documentaire. Un pôle créativité se développe aux Ecuries avec les ateliers Vénerie.

La Vénerie a fait cette année un travail important de promotion par l'adoption de la formule des packs individuels ciblés en fonction des publics.

Depuis 2-3 ans, la Vénerie est en pleine réflexion pour s'inscrire dans le cadre des nouvelles politiques de la Fédération Wallonie-Bxl. Il y a eu deux nouveaux décrets, l'un pour les centres publics culturels et l'autre pour les centres d'expression et de créativité. Ils ont eu comme conséquence une analyse du territoire partagée avec un maximum d'acteurs locaux sur le travail réalisé par la Vénerie et sur la définition de fils conducteurs. La Vénerie a choisi de retravailler deux spécialisations : les arts du spectacle et le cinéma avec comme enjeu, les non publics. Le dossier de reconnaissance de la Vénerie s'est clôturé. Si tout va bien, le centre culturel La Vénerie sera reconnu par la Ministre de la Culture début de l'année prochaine.

Mr Kutendakana : « Le processus de reconnaissance a été long et fructueux. Quels sont les perspectives budgétaires ? »

Mme Depuydt : « Ce processus va déboucher sur une augmentation du soutien de la Communauté française de 20 % maximum au bout de 5 ans (de 200.000 euros à 220.000 euros). A cela, il faut ajouter le soutien de la Cocof qui augmente de 10.000 euros, Cocof qui devrait adjoindre une subvention par spécialisation (augmentation de 40.000 euros à 50.000-55.000 euros). Il est clair que les exigences sont fortes et que le budget de la Fédération Wallonie-Bxl est limité. J'espère que des moyens seront dégagés au cours de la prochaine législature afin que ce décret soit financé à la hauteur espérée.

Mr Kutendakana demande si en termes d'encadrement des normes ont été fixées.

Mme Depuydt répond par la négative. Elle indique que par rapport au budget nécessaire, la Vénerie aurait bien besoin de subventions supplémentaires. Les recettes de la Vénerie sont en diminution vu la diminution des activités proposées. Mme Depuydt déclare que la situation de la Vénerie est fragile car elle a la volonté de maintenir un certain volume d'activités et que cela représente un coût.

Mr Kutendakana indique que le nouvel accord de majorité pourrait lui donner des moyens supplémentaires.

Mme Depuydt indique que le conseil communal de juin 2018 a acté un soutien à la Vénerie sur toute la longueur du contrat programme (5 ans jusque 2025) à hauteur de 300.000 euros et ce nonobstant la prise en charge communale de l'infrastructure.

Mme Ferretti demande des renseignements sur les 6850 abonnés.

Mme Depuydt déclare que le toutes-boîtes a été abandonné au profit de packs individualisés.

Mme Ferretti demande s'il est possible pour les prochaines fois d'avoir des données quantitatives sur plusieurs années.

Mme Depuydt indique que dans les rapports d'activité, les détails sont bien indiqués et qu'ils peuvent être transmis par voie électronique.

Mme Ferretti demande qu'ils soient annexés dans BOS.

La Vénerie is een van de oudste culturele centra van de Federatie Wallonië-Brussel. Zij beschikt over twee ruimtes: l'Espace Delvaux et les Ecuries. L'Espace Delvaux is voornamelijk een verspreidingspool van de levende kunsten en de bioscoop-documentair. Een creativiteit pool ontwikkelt zich in les Ecuries met de werkplaatsen Vénerie.

La Vénerie heeft dit jaar een belangrijk werk van promotie gedaan door het toepassen van de formule van de gerichte individuele packs in functie van het publiek.

Sinds 2-3 jaar is la Vénerie in volle reflexie om in de lijn van het nieuwe beleid van de Federatie Wallonië-Brussel in te schrijven. Er zijn twee nieuwe besluiten geweest, een voor de openbare culturele centra en een andere voor de centra van expressie en creativiteit. Zij hebben als gevolg gehad een analyse van het gebied gedeeld met een maximum lokale actoren op het werk door la Vénerie verwezenlijkt en op de definitie van de rode draden. La Vénerie heeft verkozen voor het herwerken van twee specialisaties: de spektakel kunsten en de bioscoop met als inzet, de niet-publieke. Het erkenningsdossier van la Vénerie is afgesloten. Als alles goed gaat, zal het culturele centrum Vénerie door de Minister van de Cultuur begin van het volgende jaar erkend worden.

De Heer Kutendakana: « Het erkenningsproces is lang en winstgevend geweest. Wat zijn de budgettaire vooruitzichten? »

Mevrouw Depuydt: « Dit proces zal op een stijging van de steun van de Franse Gemeenschap van 20% maximum na 5 jaar (van 200.000 euro tot 220.000 euro) uitlopen. Daaraan, moet men de steun van Cocof toevoegen die met 10.000 euro stijgt, Cocof die een subsidie per specialisatie (toename van 40.000 euro tot 50.000-55.000 euro) zou moeten toevoegen. Het is duidelijk dat de eisen sterk zijn en dat de begroting van de Federatie Wallonië-Brussel beperkt is. Ik hoop dat middelen tijdens de volgende legislatuur zullen vrijgemaakt worden opdat dit besluit volgens de gehoopte grootte wordt gefinancierd.

De Heer Kutendakana vraagt of met betrekking tot het kader er normen werden bepaald.

Mevr Depuydt antwoordt negatief. Zij deelt mede dat ten opzichte van de vereiste begroting, la Vènerie behoefte zou hebben aan aanvullende subsidies. De inkomsten van la Vénerie verminderen gezien de vermindering van de voorgestelde activiteiten. Mevr Depuydt verklaart dat de situatie van la Vènerie broos is want zij wil een zeker volume van activiteiten behouden en dat kost geld.

Dhr Kutendakana zegt dat het nieuwe meerderheidsakkoord meer middelen zou kunnen opleveren.

Mevr Depuydt deelt mede dat de gemeenteraad van juni 2018 akte genomen heeft van een steun aan la Vènerie op de hele lengte van het contract programma (5 jaar tot 2025) ter hoogte van 300.000 euro en dit niettegenstaande het ten laste nemen door de gemeente van de infrastructuur.

Mevrouw Ferretti vraagt inlichtingen over de 6850 abonnees.

Mevr Depuydt zegt dat het huis aan huis is opgegeven ten voordele van geïndividualiseerde packs.

Mevrouw Ferretti vraagt of het voor de volgende keer mogelijk is om kwantitatieve gegevens te hebben over verschillende jaren.

Mevrouw Depuydt deelt mede dat in de activiteit verslagen, de details goed worden medegedeeld en dat zij langs elektronische weg kunnen gecommuniceerd worden.

Mevrouw Ferretti vraagt dat zij in BOS worden bijgevoegd.

Le présent rapport annuel détaille la gestion de l'Intercommunale ainsi que la participation en tant qu'Administrateur de Tristan ROBERTI aux réunions du Conseil d'Administration d'HYDROBRU, ci-après le « CA », du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

En 2017, Tristan ROBERTI a participé à 8 séances sur 10 du CA (80 % de taux de participation).

La situation concernant l'intercommunale HYDROBRU est particulière en ce que cette intercommunale a fusionné à la date du 31 décembre 2017 avec VIVAQUA. VIVAQUA est ainsi devenue ainsi l'opérateur exclusif en Région de Bruxelles-Capitale en termes de production et de distribution d'eau potable ainsi que d'égouttage des eaux de pluie et eaux usées. Par ailleurs, les communes flamandes associées ont quitté VIVAQUA et ont confié les activités de distribution et d'égouttage à d'autres opérateurs au 1er janvier 2018.

Aucun rapport d'activités n'a été réalisé pour les activités d'HYDROBRU pour l'année 2017. En effet, les activités d'HYDROBRU ont été intégrées dans le rapport d'activités 2017 de VIVAQUA (rapport consolidé). C'est donc ce rapport d'activités VIVAQUA 2017 qui est annexé au présent rapport.

Rappel des missions de l'intercommunale :

VIVAQUA a pour missions de :

- produire, transporter et distribuer de l'eau potable d'une qualité irréprochable, sans interruption et à un juste prix ;
- collecter les eaux usées (égouttage) pour en assurer l'assainissement y compris la lutte contre les inondations au niveau communal.

Chiffres-clés :

- population alimentée 2,25 millions d'habitants (1/5^{ème} de la population) ;
- prix de l'eau à Bruxelles 3,60 €/m³ ou 0,0036 € /litre (tarif moyen du m³ pour une consommation annuelle de 35 m³ par personne) ;
- volumes de production 136,4 millions de m³ ;
- volumes de vente 135,7 millions de m³ ;
- infrastructures en gestion :
 - • adduction 512 km
 - • répartition 233 km
 - • réservoirs d'eau potable 21 (478.170 m³)
 - • distribution 4.086 km
 - • égouts 2.355 km
 - • collecteurs d'assainissement 109 km
 - • bassins d'orage 29 (186.000 m³)
 - • stations de pompage, vannages,... 60
 - • nombre de compteurs 458.754
- chiffre d'affaires 310.499.249,82€ (en cours de validation par le réviseur) ;

- investissements 98.972.217,69€ (en cours de validation par le réviseur) ;
- effectifs : 1.473 personnes.

Eléments-clés de 2017 :

- le départ des communes flamandes ;
- la fusion HYDROBRU-VIVAQUA ;
- la désignation d'une nouvelle directrice-générale et la création d'un poste de directeur-financier ;
- la réalisation d'un diagnostic interne et l'élaboration d'un plan stratégique 2019-2024 ;
- la définition de projets prioritaires de court-terme :
 - • amélioration du service à la clientèle (mise en place d'un call-center efficace, la facturation électronique (via l'application Doccle) et la mise en place d'un guichet unique relatif aux raccordements) ;
 - • amélioration et modernisation de la gestion (outils d'audit interne, simplifications administratives, comptabilité analytique, gestion des stocks dormants, télétravail) ;
 - • élaboration d'un Water Safety Plan ;
- convention avec Bruxelles Environnement pour le curage de la Senne ;
- participation au groupe de travail « précarité hydrique » ;
- mise en place d'un projet d'échangeur de chaleur dans les égouts ;
- nouvelles actions en matière de bonne gouvernance et de transparence :
 - • mandats dérivés exercés par des agents à titre gratuit ;
 - • dissolution de VIVAQUA-consult ;
 - • mise en œuvre du RGPD ;
 - • suppression du Collège des commissaires.

À Watermael-Boitsfort, HYDROBRU-VIVAQUA a notamment poursuivi la construction des deux bassins d'orage (Bégonias et Bien-Faire), poursuivi la rénovation des égouts dans différents quartier et remplacé des conduites dans le quartier de la rue des Bégonias, les équipes de VIVAQUA ont remplacé des conduites datant de 1925 dans certaines rues proches de la place Keym.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Roberti rappelle qu'Hydrobru a fusionné au 31/12/2017 avec VIVAQUA. HYDROBRU n'existe plus en tant que tel ; c'est VIVAQUA qui a absorbé HYDROBRU. L'exercice est pour lui un peu compliqué car il n'y a pas de rapport d'activités HYDROBRU 2017 mais bien un rapport VIVAQUA 2017.

Dhr Roberti herinnert eraan dat Hydrobru op 31/12/2017 met VIVAQUA heeft gefusioneerd. HYDROBRU bestaat niet meer als zodanig; het is VIVAQUA die HYDROBRU heeft geabsorbeerd. De oefening is voor hem een beetje ingewikkeld want er is geen activiteiten verslag van HYDROBRU 2017 maar wel een verslag van VIVAQUA 2017.

6 **Rapport d'activité 2017 - Brulocalis - Présentation: José Stienlet et Tristan Roberti.**

Le présent rapport annuel détaille la gestion de l'Intercommunale ainsi que la participation en tant qu'Administrateurs de Tristan ROBERTI et José STIENLET aux réunions du Conseil d'Administration de BRULOCALIS, ci-après le « CA », du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

En 2017 :

- Tristan ROBERTI a participé à 3 séances sur 3 du CA (100 % de taux de participation) ;
- José STIENLET a participé à 3 séances sur 3 du CA (100 % de taux de participation).

Rappel des missions principales de BRULOCALIS :

BRULOCALIS a été créée en 1993 et portait au départ le nom de « association des villes et communes ». Elle réunit les 19 communes et les 19 CPAS ainsi que certaines intercommunales dont le siège social est situé en région bruxelloise. Elle a comme organes de gestion : une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau. Le CA s'est réuni 3 fois en 2017 et le bureau 11 fois. Il y a également un comité directeur pour la matière des CPAS.

Le CA a examiné de nombreux dossiers d'ampleur européenne, nationale ou régionale sous l'angle de l'intérêt des pouvoirs locaux.

BRULOCALIS assure un rôle de représentation :

- Europe : au sein du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe, au Conseil des communes et régions d'Europe.
- Fédéral : Union des villes et communes belges et dans une très grande série de conseils tels que le conseil des finances, le comité des usagers de la SNCB, la commission fédérale pour la sécurité routière, etc..
- Région : commission régionale de mobilité, comité d'accompagnement agenda 21, conseil consultatif du logement, etc...

Le personnel de l'AVCB est composé d'environ 30 personnes réparties entre différents services :

- services généraux ;
- service Ville durable ;
- service d'études ;
- section CPAS ;
- service information communication.

Les tâches des services de BRULOCALIS sont multiples :

- représenter les intérêts des pouvoirs locaux dans de nombreuses instances ;
- analyser le cadre législatif et réglementaire qui concerne les pouvoirs locaux et formuler des propositions en vue d'une meilleure prise en compte de leurs intérêts ;
- fournir des analyses aux pouvoirs locaux sur les questions soulevées par ceux-ci ;

- organiser des colloques, des événements à l'attention des pouvoirs locaux ;
- référencer les possibilités de subsides qui concernent les pouvoirs locaux ;
- réaliser et diffuser des publications.

Les axes de travail en 2017 :

Le Conseil d'administration a été appelé à débattre de sujets variés, citons notamment :

- l'avenir de BRINFIN ;
- la réforme des pensions ;
- les réformes en matière de transparence et de bonne gouvernance ;
- le projet VILCO (« Ville collaborative ») ;
- la formation des agents et mandataires sur la question du multiculturalisme ;
- la question de l'assujettissement des intercommunales à l'ISOC ;
- ...

Les services de BRULOCALIS ont également participé ou organisé de nombreux groupes de travail, colloques, réunions,... citons notamment :

- le groupe de travail relatif aux pensions ;
- le colloque relatif aux logements publics ;
- la formation relative à l'accès des administrations au structure de coordination et d'information patrimoniale (SCIP) créée par le SPF Finances (informations urbanistiques, cadastrales, ...) ;
- les groupes de travail thématiques relatifs à différents enjeux de mobilité (poids-lourds, livraisons, plans de déplacement d'entreprise, ...) ;
- le groupe de travail relatif aux sanctions administratives ;
- ...

Enfin, le service d'études de BRULOCALIS est intervenu dans de nombreux dossiers concernant directement les pouvoirs locaux. Citons notamment :

- la réforme du CoBAT ;
- la réforme de la dotation générale aux communes ;
- la réforme de la responsabilité pénale des mandataires ;
- la demande d'octroi d'un statut social pour les accueillantes d'enfant conventionnée

Le Conseil prend connaissance.

Mr Roberti rappelle qu'il y aura 3 semaines de formation pour les nouveaux élus en janvier 2019.

Dhr Roberti herinnert eraan dat er 3 opleidingsweken zijn voor de nieuweverkozenen in januari 2019.

Roberti.

Le présent rapport annuel détaille la gestion de l'asbl ainsi que la participation en tant qu'Administrateur de Tristan ROBERTI aux réunions du Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes de Watermael-Boitsfort (MJWB), ci-après le « CA », du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

En 2017, Tristan ROBERTI a participé à 4 séances sur 4 du CA (100 % de taux de participation).

Pour rappel, la MJWB a pour particularité d'accueillir au sein de ses organes de gestion des représentants du Conseil communal et des mouvements associés, mais aussi des représentants du « Conseil des Jeunes » qui représentent le public de la MJWB.

Rappel des missions de la MJWB :

La Maison des Jeunes vise à offrir un lieu d'accueil et de création pour les jeunes. Sa finalité est, comme le précise le décret déterminant les conditions de reconnaissance et de subventionnement des maisons de jeunes, d'être ouverte à tous sans discrimination et dans le respect des droits de l'homme. Cette ouverture doit favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active, responsable et solidaire chez les jeunes afin qu'ils puissent participer au mieux à la vie économique, sociale, politique et culturelle de la société dans laquelle ils évoluent.

La reconnaissance et le subventionnement de la MJWB via la Fédération Wallonie-Bruxelles se fait en application du plan quadriennal. L'année 2017 était la 1^{ère} du plan quadriennal 2017-2020.

Axes de travail en 2017 :

- Participation, citoyenneté :

- action de solidarité avec des réfugiés à la gare de Nord en janvier 2017 ;
- collecte d'habits et kits d'hygiène en mars 2017 ;
- match de foot jeunes-Collège en décembre 2017.

- Ateliers :

- danse hip-hop (8 à 12 jeunes) ;
- théâtre (10 jeunes)
- vidéo (8 jeunes) ;
- zumba (8 à 14 jeunes) ;
- multisports (15 jeunes) ;
- Pieds/poings (10 jeunes) ;
- KIMAX (6 à 8 jeunes, principalement des filles) ;
- Mini-foot (6 à 10 jeunes).

- Soutien scolaire :

En 2017, la Maison de jeunes a reçu la reconnaissance de l'ONE pour son école de devoirs. Face à la

demande croissante, l'offre a été élargie passant de 2 à 3 séances par semaine. Le soutien scolaire regroupe de manière régulière plus d'une dizaine de jeunes, avec des pics de fréquentation durant les périodes d'examens.

- Activités vacances scolaires :

Des activités récréatives, sportives et culturelles sont proposées pendant les périodes de vacances scolaires. Citons notamment : musée de sciences naturelles, accrobranche, bowling, sorties vélos, etc. Il est demandé aux jeunes concernés de s'inscrire à l'ensemble des activités de la semaine. 12 jeunes ont participé pendant la semaine de Carnaval, 10 pendant les vacances de printemps, 10 pendant les congés d'automne et 15 pendant les vacances d'hiver.

- Camps :

Un camp d'été dans le sud de la France (« sports de montagne ») du 1^{er} au 9 juillet auquel 9 jeunes ont participé.

- Festivités diverses :

- « La MJ fait son show » : diner-spectacle le 17 mars 2017 ;
- « Journée portes ouvertes » : à l'occasion de la journée sans voitures du 17 septembre 2017 ;
- participation au « Festiv'Arts » le 10 mai 2017 avec l'asbl Atout Projet.

- Conclusion générale :

Au fil des années, la MJWB est parvenue à renforcer et à stabiliser son équipe, à rajeunir, à féminiser et à fidéliser et à accroître sa présence dans le tissu associatif local. Pour les années à venir, une attention doit être maintenue sur différents points : une collaboration accrue avec le milieu associatif communal, la communication, l'image de la MJWB auprès de la population locale, la participation effective des jeunes à la gestion de l'association ou encore le rafraichissement et renouvellement des installations.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Roberti rappelle que la Maison des Jeunes a pour particularité d'accueillir des jeunes au sein de ses instances de gestion. Mr Roberti ajoute que la Maison des Jeunes y est parvenue jusqu'à présent alors qu'il n'est pas évident d'avoir des jeunes qui s'impliquent.

Mr Desprez demande quelles sont les synergies avec la Vénérerie. On a le sentiment que peu de jeunes de la Maison des Jeunes fréquentent la Vénérerie. Comment cela se passe-t-il ?

Mr Roberti a observé ces dernières années des synergies ponctuelles autour de la Fête de la Musique. Il ajoute qu'il s'agit parfois de la mise à disposition de matériel ou d'une co-organisation.

Mr Roberti déclare que la Maison des Jeunes a pour enjeu d'accroître les collaborations avec le tissu associatif local. La Vénérerie y est d'ailleurs représentée au conseil d'administration. Mr Roberti confirme un avant-projet entre la Vénérerie et la Maison des Jeunes pour la Fête de la Musique 2019.

Mr Desprez indique que la prochaine législature pourrait accroître les flux de la Maison des Jeunes vers la Vénérerie.

Dhr Roberti herinnert eraan dat het Huis van de Jongeren als bijzonderheid heeft om jongeren binnen zijn beleidsinstanties te ontvangen. Dhr Roberti voegt eraan toe dat het Huis van de Jongeren tot hiertoe erin is geslaagd terwijl het niet duidelijk is om jongeren te hebben die zich impliceren.

Dhr Desprez vraagt welke de synergie is met la Vénerie. Men heeft het gevoel dat weinig jongeren van het Huis van de Jongeren la Vénerie bezoeken. Hoe komt dat?

Dhr Roberti heeft deze laatste jaren de specifieke synergie rond het Feest van de Muziek geobserveerd. Hij voegt eraan toe dat het soms is om het beschikbaar stellen van materiaal of een co-organisatie gaat. De Heer Roberti verklaart dat het Huis van de Jongeren voor inzet heeft om de samenwerking met het lokale associatieve weefsel te vergroten. La Vénerie is er trouwens in de raad van beheer vertegenwoordigd. De Heer Roberti bevestigt een voorontwerp tussen la Vénerie en het Huis van de Jongeren voor het Feest van de Muziek 2019.

De Heer Desprez deelt mede dat de volgende legislatuur de stroom van het Huis van de Jongeren naar la Vénerie zou kunnen vergroten.

8 Rapport d'activité 2017 - asbl Syndicat d'Initiative - Présentation: Jean-Manuel Cisey.

Préliminaire

Le « Syndicat d'Initiative pour la promotion du Commerce et de l'Artisanat à Watermael-Boitsfort » existe effectivement, sous forme d'ASBL, depuis 1983.

L'ASBL succédait à l'association de fait « Syndicat d'Initiative » qui avait été constituée au début des années 1960.

Objet social

L'ASBL « a pour objet -, en dehors de toute volonté de lucre, de promouvoir le commerce et l'artisanat à Watermael-Boitsfort et, dans cette perspective, d'y favoriser le tourisme ».

« Elle a notamment pour mission :

- *d'organiser, de coordonner, de patronner ou d'encourager les fêtes commerciales (braderies, brocantes, concours d'étalages, marchés, périodes commerciales...)* ;
- *d'assurer la consultation régulière des commerçants et artisans sur les problèmes qui leur sont propres ;*
- *d'assurer leur information sur leurs droits et obligations ;*
- *de collaborer à un meilleur service de la population de Watermael-Boitsfort par le commerce et l'artisanat ;*
- *de collaborer à la mise en œuvre des sites touristiques de Watermael-Boitsfort et à des activités socioculturelles susceptibles d'y attirer le tourisme ; »*

Dispositions Statutaires:

L'association se compose de membres de droit et de membres commerçants.

Les membres de droit sont l'Echevin ayant le commerce dans ses attributions et les délégués du Conseil communal, proportionnellement à l'importance des groupes politiques.

Les membres commerçants et artisans exercent leur activité dans la Commune, sont reconnus comme tels par le Conseil d'Administration et représentent les divers quartiers commerciaux (au total +/- 235 commerçants et restaurateurs).

L'assemblée générale ordinaire se tient chaque année au cours du 1^{er} semestre.

Toute décision de l'assemblée requiert une double majorité, à la fois au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Conseil d'Administration comprend l'Echevin ayant la Vie économique dans ses attributions, seize délégués du Conseil Communal (actuellement 6 DEFI, 4 Ecolo, 3 GMH, 2 MR et 1 PS) et treize représentants des quartiers commerciaux (Arcades-Visé, Archiducs, Hospice-Payfa-Duc, Dries-Elan-Futaie, Keym-Bien faire, Vander Elst et Wiener-Middelbourg).

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an.

Toute décision requiert une double majorité au sein des membres de droit et au sein des commerçants et artisans.

Le Bureau se compose de 5 délégués du Conseil communal (Président, Vice-Président, secrétaire, Trésorier et Administrateur délégué) et de 6 délégués des commerçants.

L'année sociale commence le 1^{er} Janvier pour se terminer le 31 décembre.

Les comptes de l'exercice écoulé sont vérifiés par trois commissaires (le Receveur communal, le Secrétaire communal, et le chef du département « Finances »).

Déclaration de Politique Générale – Législature 2012-2018

L'action du Syndicat d'Initiative s'inscrit notamment dans le cadre de la « Déclaration de Politique générale 2012-2018 »

La majorité redéploiera le syndicat d'initiative notamment en lui faisant mener une action plus proactive vis-à-vis des indépendants et des PME et en veillant à la bonne représentation des commerçants en son sein.

Elle valorisera les initiatives en matière d'économie durable.

Activités 2017

- 16^{ème} Soirée d'Hommage aux acteurs économiques de la Commune, avec présentation des vœux, accueil des nouveaux commerçants et remise des « Cerfs d'Honneur » à ceux qui se sont distingués au cours de l'année précédente ; remise d'un prix à la meilleure mini-entreprise
- « Keym en mai » : Journée du Bien-Etre (6 mai), Foire du Livre et de la BD (13 mai)
- Village Provençal : un ensemble de commerçants forment un délicieux marché aux accents provençaux. S'est déroulé du 1 au 5 juin 2017 sur la place Keym.
- « quartiers commerciaux en fête » avec 8 brocantes et braderies, ces événements étant annoncés dans « l'Officiel » de la Commune et les programmations étant détaillées dans les numéros d'« Initiatives », le périodique du Syndicat d'initiative (château gonflable, stand de jonglerie et maquillage pour enfants, clowns et sculpture de ballons, prestations de musiciens, concerts divers,...).
- animations spéciales : Fête nationale, Apéros Urbains (le 7 juillet), Kid's Party (le 9 septembre), soutien à la Braderie ; Halloween (Arcades le 31 oct), Saint Nicolas et le Marché de Noël (du 30 novembre au 3 décembre) ; Tombola des fêtes, sans subside régional, mais avec la participation financière des commerçants eux-mêmes.
- Périodique « Initiatives » : publication de 4 numéros, grâce au sponsoring privé.

Le Syndicat d'Initiative ne dispose d'aucun personnel spécifique : c'est donc en synergie avec l'Echevinat de la Vie économique que ces activités peuvent être réalisées.

Sur le plan financier, le Syndicat d'Initiative bénéficie d'un subside communal de 12.856 €

Conclusions:

Au nom du Syndicat d'Initiative, nous remercions les employés communaux pour leur travail de secrétariat administratif et financier, ainsi que l'ensemble des commerçants, administrateurs et bénévoles du SIWB pour leur aide lors des diverses manifestations.

Nous remercions également les membres du Conseil communal présents pour leur écoute attentive.

Le Conseil prend connaissance.

Mme Bury indique que le rapport d'activité du syndicat d'Initiative sera présenté par Mr Deleuze étant donné l'absence de Mr Cisey.

Mr Deleuze présente ledit rapport.

Mr Desprez demande si dans le cadre de la rénovation de la place Keym, il y a eu des réunions entre l'asbl et les commerçants ainsi que leur nombre.

Mr Deleuze va effectuer des recherches.

Mevrouw Bury deelt mede dat het activiteiten verslag van de vereniging ter Handelsbevordering WB door de Heer Deleuze zal voorgesteld worden gezien de afwezigheid van de Heer Cisey.

De Heer Deleuze stelt het bovengenoemde verslag voor.

De Heer Desprez vraagt of in verband met de renovatie van het Keymplein, er vergaderingen tussen de VZW en de handelaars waren alsook hun aantal?.

De Heer Deleuze zal het onderzoeken.

9 Rapport d'activité 2017 - asbl Agence Locale pour l'Emploi - Présentation: Jean-Manuel Cisey.

En application de l'article 50 bis du R O I du Conseil Communal.

Présentation de l'Agence Locale pour l'Emploi

1. Mission

Les missions des Agences Locales pour l'Emploi consistent à organiser et développer des activités créatrices d'emploi qui ne sont pas rencontrées par les circuits de travail réguliers et à accompagner un public très éloigné du marché de l'emploi dans un parcours de réinsertion socioprofessionnelle. La mission principale est donc de permettre à des chômeurs de longue durée d'effectuer de petits travaux de proximité et ainsi de pouvoir maintenir une activité professionnelle.

Qui peut travailler pour l'ALE ?

- • les chômeurs complets indemnisés qui, au cours des 36 mois précédant leur inscription dans une ALE, ont été indemnisés pendant au moins 24 mois (ou 6 mois s'ils ont atteint l'âge de 45 ans) ;
- • les personnes qui bénéficient du revenu d'intégration ou d'une aide sociale financière du CPAS et qui sont inscrites comme demandeur d'emploi inoccupé.

Ceux-ci peuvent effectuer de 45 heures à 70 heures de travail par mois et gagner ainsi un supplément à leur allocation de maximum 287 € selon les secteurs.

Toute personne privée qui habite Watermael-Boitsfort, les asbl et associations non commerciales, les copropriétés, les établissements d'enseignement ou les autorités locales, peuvent faire appel à l'ALE afin de se faire aider de manière légale dans certains domaines d'activités.

Le droit d'inscription à l'ALE pour les utilisateurs a été fixé à 7,45 €. L'indemnité horaire s'élève à 6,20 € déductible fiscalement à raison de 30 %. Le chercheur d'emploi perçoit 4.1 € par heure payés en plus de ses allocations de chômage.

Ceci dit, en ce qui concerne la commune de Watermael-Boitsfort, elle présente un taux de chômage de 11,8 % de la population active, ce qui représente un des taux les plus bas de l'ensemble des communes bruxelloises.

2. Quelques chiffres

- Chômeurs entrant dans les conditions ALE à Watermael-Boitsfort. : 318 hommes et 373 femmes pour un total de 691
- Demandeurs d'emploi actifs à l'ALE de Watermael-Boitsfort

2017	Hommes	Femmes	TOTAL
Chômeurs inscrits à l'ALE, y compris ceux domiciliés hors commune.	56	82	138
Chômeurs inscrits à l'ALE, domiciliés à Watermael-Boitsfort.	48	74	122

Pour un total de 21.796 heures prestées en 2017

- Tableau de répartition des activités chez les utilisateurs

Activités	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bricolages	8	9	10	8	14	11	16
Tâches ménagères	10	10	9	7	7	7	6
Garde d'enfants	13	14	15	15	11	13	15
Ecoles	1	1	1	6	4	4	6
Autorités locales	4	4	4	1	1	1	2
Asbl (travaux divers)	26	26	28	24	33	38	40
TOTAL	62	64	67	61	70	74	85

3. Team4job

L'ALE de Watermael-Boitsfort a signé un partenariat avec Team4job pour le projet local « Je suis entreprenant et vous ? » consistant à réunir d'actuels ou d'anciens employeurs (mentors) autour de demandeurs d'emploi (mentorés) de la commune de Watermael-Boitsfort.

19 chercheur-euse-s d'emploi ont montré de l'intérêt et ont été reçus en entretien de sélection. 11 CE ont été sélectionnés.

4. Rug Boost

Le club de Rugby de Boitsfort s'est manifesté pour venir en soutien des chercheurs d'emploi de la Commune de Boitsfort en mettant en évidence les valeurs véhiculées par ce sport (Esprit d'équipe – entraide – comportement – assiduité – respect – dépassement de soi,...).

Ce projet de remobilisation de septembre 2017 à fin octobre 2018 vise à proposer à un groupe d'une douzaine de chercheurs d'emploi à la fois une remise en forme physique via notamment une initiation au Touch'Rugby couplée à un programme d'orientation professionnelle et de recherche active d'emploi.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Deleuze indique qu'étant donné l'absence de Mr Cisey, il présentera lui-même le rapport d'activité de l'ALE.

Mr Desprez demande combien de réunions du conseil d'administration se sont tenues au cours de l'année 2017.

Mr Deleuze déclare qu'il y a eu une assemblée générale et deux conseils d'administration en 2017 pour l'ALE et que Mr Cisey y a participé.

Mr Desprez indique que les statuts de l'asbl prévoient normalement 3 à 4 conseils d'administration. Il trouve insuffisantes deux réunions du conseil d'administration ; parce que cela laisserait penser que l'asbl n'est pas très active.

Mr Deleuze prend comme exemple l'asbl « Watermael-Boitsfort en Plein Air », super-active grâce à sa directrice, alors que seuls deux conseils d'administration ont lieu par année.

Mr Desprez indique que précédemment, les statuts étaient respectées quant au nombre de réunions et constate que cela ne se fait plus.

Mr Stienlet demande la parole : « J'aurais préféré de loin que notre collègue pose des questions en présence de l'Echevin, Président de l'ALE. Vous auriez pu déposer une interpellation à ce sujet, cela aurait été plus élégant ».

Mme Bury clôt la discussion.

De Heer Deleuze deelt mede dat gezien de afwezigheid van de Heer Cisey, hijzelf het activiteit verslag van ALE zal presenteren.

Dhr Desprez vraagt hoeveel vergaderingen van de raad van beheer in 2017 hebben plaatsgevonden.

De Heer Deleuze verklaart dat er een algemene vergadering en twee raden van Beheer waren in 2017 voor ALE en dat de Heer Cisey er heeft aan deelgenomen.

De Heer Desprez deelt mede dat de statuten van de VZW normaal 3 tot 4 raden van beheer voorzien.

Hij vindt twee vergaderingen van de raad van Beheer onvoldoende; omdat het zou kunnen laten geloven dat de VZW niet zeer actief is.

De Heer Deleuze neemt als voorbeeld de VZW « Watermaal-Bosvoorde in Volle Lucht », prima-actief dankzij zijn Directrice, terwijl alléén twee raden van beheer per jaar plaatsvinden.

De Heer Desprez deelt mede dat tevoren, de statuten werden geëerbiedigd wat het aantal vergaderingen betreft en stelt vast dat dat niet meer gebeurt.

De Heer Stienlet vraagt het woord: « Ik zou verreweg verkozen hebben dat onze collega de vragen zou stellen in aanwezigheid van de Schepen, Voorzitter van ALE. Dan had u een interpellatie kunnen neerleggen daaromtrent, dat zou eleganter geweest zijn ».

Mevrouw Bury sluit de discussie.

Le présent rapport annuel présente la participation en tant qu'Administrateurs de Benoît Thielemans au CA, du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Brève présentation du Petit Propriétaire

Fondée le 19 février 1951 à Etterbeek, la société anonyme Le Petit Propriétaire, a pour objet le crédit social.

Grâce à la garantie régionale, le crédit social permet de bénéficier de taux des plus avantageux pour toute la durée de l'emprunt, si le projet l'emprunteur remplit certaines conditions.

Les prêts doivent être destinés exclusivement à l'achat, la construction, la conservation et la transformation d'habitations sociales ou assimilées dans la Région de Bruxelles-Capitale..

Une habitation unifamiliale est considérée comme sociale ou assimilée lorsque, elle répond aux normes fixées par la Région de Bruxelles-Capitale pour le prix d'achat, la valeur vénale, la surface bâtie, la superficie et le prix du terrain.

Réunions tenues en 2017

CA du 7 mars 2017

1. Approbation du bilan et des comptes de résultats ainsi que du projet de rapport de gestion pour l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 2017;
2. Information sur les contacts avec le cabinet de Madame Frémault;
3. Divers.

CA du 24 mars 2017

Approbation du PV du CA du 7 mars 2017.

AG ordinaire du 24 mars 2017

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et du commissaire réviseur;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31.12.2016;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2016 et au commissaire réviseur;
5. Examen des suites de l'AGRBC du 24 avril 2014, publié le 28 décembre 2015;
6. Proposition de libération complète des actions.

CA du 21 novembre 2017

1. Décision quant à une éventuelle surenchère suite à la vente publique qui a eu lieu sur laquelle nous subissons une perte.
2. Approbation du PV de la dernière réunion ;
3. Résultats des ventes publiques ;
4. Evolution du secteur ;
5. Evolution de l'agrément de la FSMA ;
6. Divers.

Activités et résultats de la société en 2017

Aucun prêt n'a pu être attribué, faute de funding.

60 prêts étaient en cours au 31 décembre 2017 pour un montant de créances de 4.675.165,67 Euros.

Le compte de résultat présente une perte de 91.127,19 Euros, qui s'explique par une provision pour d'éventuelles pertes suite à des ventes forcées en cours. Ce montant qui sera déduit de la Réserve Disponible.

La perte de l'exercice ne met toutefois pas en péril la continuité de l'exploitation de la société.

Activité du représentant de la Commune de Watermael-Boitsfort au CA en 2017 :

Benoît Thielemans, administrateur, a participé aux séances des 24 mars 2017 et 21 novembre. Il n'a

pas pu participer à la séance du 7 mars 2017 en raison du conflit d'agenda avec le CA de En Bord de Soignes dont il assurait la présidence.

Le Conseil prend connaissance.

Mr Thielemans : « Cette société est un peu comme un gros glaçon qui fond et qui va vers la fin de ses activités. Elle ne régénère pas ses activités puisqu'elle a octroyé des prêts précédemment et qu'elle ne peut plus emprunter aujourd'hui à des taux intéressants. Elle essuie des pertes qui sont compensées ».

Dhr Thielemans: « Deze vennootschap is een beetje als een dik ijsblokje dat smelt en dat naar het eind van zijn activiteiten gaat. Zij regenereert haar activiteiten niet aangezien zij leningen tevoren heeft toegestaan en dat zij vandaag niet meer aan interessante voorwaarden kan lenen. Zij droogt verliezen af die worden gecompenseerd ».

11 **Rapport d'activité 2017 - scrl En Bord de Soignes - Présentation: Benoît Thielemans.**

Le présent rapport annuel présente la gestion de la société immobilière de service public (sisp) ainsi que la participation en tant qu'Administrateurs de de Anne Grisard, Alexandre le Clément de Saint Marc et Benoît Thielemans aux réunions des organes de gestion de En Bord de Soignes (anciennement Ville et Forêt), du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Une nouvelle société immobilière de service public

Pour rappel, le 22 décembre 2015 les SISP: « Habitations et Logements sociaux d'Auderghem », « Constructions d'Habitations Sociales de Woluwe-Saint-Pierre » et « Ville & Forêt de Watermael-Boitsfort », ont fusionné pour créer la SCRL « En Bord de Soignes » (EBDS). La fusion ayant été effective au 1er janvier 2016, le présent rapport d'activité relate la deuxième année d'existence de la sisp. Il faut noter que le processus de fusion, bien qu'ayant déjà fortement avancé en 2016, était toujours en cours en 2017 et qu'une attention particulière doit être portée au personnel.

Organisation des services et personnel

En termes de personnel au 31/12/2017 EBDS comptait 62,3 Equivalents Temps Plein (ETP) contre 62,6 ETP en 2015 et 61,7 en 2016.

1. Organigramme

EBDS est organisée en 3 départements (dont certains avec des adjoints à la direction et des responsables de services), sous la direction d'un Directeur-général, avec 2 postes de soutien aux directions (secrétariat et service juridique).

En décembre 2017 le personnel a fait part aux directeurs et administrateurs de son malaise suite à la fusion, ce qui a donné lieu à un travail de mise à jour de l'organigramme et de recalibrage des fonctions de chaque membre du personnel.

2. Nouvelles fonctions nées de la fusion

Juriste, coordinateur maintenance, référent de site (Cité de l'Amitié), éducateur (Cité de l'Amitié).

3. Adaptation du cadre de travail à la nouvelle réalité de la société

Réalisations en 2017 : règlement du travail commun, politique salariale dont la procédure

d'augmentation, assurance groupe et assurance hospitalisation pour le personnel, Comité des évènements, reconfiguration des locaux des antennes des WSP et WB.

Gestion locative

Procédures ont été validées en 2017 : double occupation, mutation en cas d'arriéré locatif, procédure d'arriérés, harmonisation des contrats de parking, chambres d'étudiants.

Plus d'informations dans le rapport d'activité complet.

Patrimoine

1. Composition du patrimoine

EBDS se compose de 1875 logements qui représentent 4,7% des logements sociaux bruxellois. Outre les logements, EBDS dispose également de 772 garages ou emplacements de parking, des locaux affectés aux associations, 2 surfaces louées à des fins commerciales ainsi que de 11 chambres d'étudiants octroyées selon les règles traditionnelles de location.

2. Entretien du patrimoine

Réalisations en 2017 : réorganisation du service technique (séparation maintenance / investissement), début du projet PLAGE, mise au point de procédures techniques, organisation pour palier au vide locatif à WSP, plan quadriennal 2018/2021.

3. Projets d'extension du patrimoine (WB)

DRIES à Watermael-Boitsfort (3 logements modulaires préfabriqués)

4. Chantiers d'investissement (WB)

Réorganisation du service Investissement

Isolation des façades rue de l'Elan 80,82 et 73,75 (Découverte d'amiante dans le plafonnage; Mise à terme du contrat avec le bureau d'architecture; Réaffectation des subsides; Information aux locataires et aux pouvoirs communaux; Prise de contact avec l'IBGE ; Groupe de travail et organisation de test pour validation des procédures d'interventions).

Isolation des façades des rues Brebis et Garennes

Aménagement de salles de bain, mise en conformité et remplacement des chaudières Dries Elan (Réalisation de plusieurs rénovations d'appartements prototypes ; Rénovation avec aménagement des cuisines et implantation d'une salle de bain; remplacement des chaudières individuelles; Déplacement des compteurs de gaz et mise en conformité de l'installation; Remplacement des châssis; Mise en place d'un système de ventilation; Isolation des façades).

Régularisation de permis d'environnement et mise en conformité code du logement à WB (Elaboration des dossiers complets, avant-projet, descriptifs et métrés; Procédure négociée et désignation de l'entreprise et des fournisseurs; Organisation du chantier pour commencer début 2018).

Quelques chiffres du Compte de Résultat 2017

Le chiffre d'affaire est stable (+0,7%) entre 2016 et 2017 :de 9.929.629 € à 9.893.434 €

Le résultat de l'exercice est en diminution (-35,8%) : de 801.650 € à 514.364 €.

Les charges salariales sont en augmentation de 11 % : de 3.022.409 € à 3.359.671 €.

Les loyers de base de 2,6% : de 8.838.699 € à 9.070.840 €.

Les loyers réellement sont en augmentation 2% : de 7.422.211 € à 7.571.037 €

Les réductions sociales nettes (réductions octroyées aux locataires les plus précaires) sont en augmentation de 5,23% : de 919.193,45 € à 967.269,8 €.

Organes de gestion

EBDS est gérée par 3 instances :

1. Un **Conseil d'Administration** de 16 membres qui se réunit mensuellement.
2. Un **Comité de Gestion** de 6 membres comprenant le Président, les 2 Vice-Présidents et 3 administrateurs. Il se réunit 2 fois par mois.
3. Un **Comité de Direction** composé du Directeur Général et des 3 Directeurs de Département. Il se réunit chaque semaine.

Chacun de ces organes invite régulièrement les travailleurs de la sisp en fonction des sujets traités (contrôleurs de gestion, architectes, juriste,...).

Activité des représentants de la Commune de Watermael-Boitsfort en 2016 :

Anne Grisard, administratrice, a participé à 11 séances sur 13 du CA (85 % de taux de participation); Alexandre le Clément de Saint Marc, administrateur et membre du Comité de Gestion a participé à 7 séances sur 13 du CA et 16 séances sur 20 du CG (70 % de taux de participation); Benoît Thielemans, vice-président en février et mars 2017, président de mars à décembre 2017, a participé à 11 séances sur 13 du CA et 19 séances sur 20 du CG (91 % de taux de participation) ; en qualité de président il a également participé à diverses autres réunions (projet Elan et problématique de l'amiante, défense du plan quadriennal d'investissement auprès de laSLRB, réunions avec le personnel, ...).

Le Conseil prend connaissance.

Mr Thielemans indique que par rapport à découverte de l'amiante, il n'y a pas eu de publicité particulière vers le grand public. Les habitants ont été informés via plusieurs séances d'information. « Nous avons pu très vite rassurer les habitants parce les analyses effectuées par la société Pégase ont démontré que le pourcentage d'amiante dans le plafonnage était très faible de l'ordre de 3 % et que l'amiante était située dans une sous-couche. Les habitants n'ont pas été exposés à ces particules d'amiante. Néanmoins les appartements dans ces immeubles-là n'ont pas été remis en location (15 appartements seraient concernés par l'amiante).

Mme Ferretti demande si d'autres maisons de la rue de l'Elan sont concernées par ce problème d'amiante.

Mr Thielemans répond qu'à sa connaissance il n'y a que celles mentionnées dans le rapport d'activités. En son temps, un inventaire amiante a bien été réalisé.

Mme Ferretti demande quels sont les travaux de remise en conformité qui ont été remis à plus tard à la suite de la découverte de l'amiante.

Mr Thielemans répond qu'il s'agit essentiellement de grands travaux comme le remplacement de châssis mais aussi un travail sur toute l'enveloppe du bâtiment suite à la découverte d'installations électriques vétustes et de tuyaux de chauffage corrodés localisés dans la chape. Mr Thielemans mentionne un appartement test sur lequel ont été effectués toute une série de travaux avec toutes les précautions amiante voulues.

Mme Ferretti demande quelle somme a été réaffectée vu que les travaux ont été postposés ?

Mr Thielemans indique qu'il s'agit d'une somme de plus 3 millions d'euros prévus pour ce chantier. La plus grosse partie a été réaffectée aux plus vieux logements de la rue de l'Elan et 1,6 millions a été conservé pour le projet Elan.

Mme Ferretti demande quelles sont les précautions prises avec cette opération tiroir.

Mr Thielemans indique que les travaux avec l'amiante doivent être réalisés de manière confinée et qu'il sera procédé par palier et par colonnes même si cela aura un impact sur les revenus locatifs de la société.

Dhr Thielemans deelt mede dat ten opzichte van ontdekking van asbest, er geen bijzondere reclame naar het grote publiek geweest is. De inwoners werden via verschillende informatie zittingen ingelicht. « Wij hebben zeer snel de inwoners kunnen geruststellen daar de analyses die door de vennootschap Pégase werden uitgevoerd, hebben uitgewezen dat het percentage asbest in de pleister zeer gering was circa 3% bedroeg en dat het asbest in onderliggende laag zat. De inwoners werden niet aan asbestdeeltjes blootgesteld. Niettemin werden de appartementen in deze gebouwen niet terug te huur gezet (15 appartementen zouden bij het asbest betrokken zijn).

Mevrouw Ferretti vraagt of andere huizen van de Elandstraat bij dit asbest probleem betrokken zijn. De Heer Thielemans antwoordt dat bij zijn kennis er slechts deze zijn die in het activiteiten verslag worden vermeld. Destijds werd een asbest inventaris wel degelijk verwezenlijkt.

Mevrouw Ferretti vraagt welke de conformiteitswerkzaamheden zijn die werden ingediend voor later, na de ontdekking van het asbest.

De Heer Thielemans antwoordt dat het voornamelijk om grote werken gaat zoals de vervanging van de ramen maar ook een gans werk over de hele envelop van het gebouw ten gevolge van de ontdekking van oude elektrische bedradingen en gecorrodeerde verwarmingsbuizen in de deklaag gelokaliseerd. De Heer Thielemans vermeldt een test appartement waarop een hele reeks werkzaamheden met alle nodige asbest voorzorgen werden uitgevoerd.

Mevrouw Ferretti vraagt welk bedrag werd voorzien gezien de werkzaamheden werden uitgesteld?

De Heer Thielemans deelt mede dat het gaat om een bedrag van meer dan 3 miljoen euro voorzien voor deze bouwwerf. Het grootste deel werd voorzien voor de oudste huisvestingen van de Eland straat en 1,6 miljoen werd voor het Eland project behouden.

Mevr Ferretti vraagt welke de getroffen voorzorgen zijn die met deze schuif operatie zijn genomen.

Dhr Thielemans deelt mede dat de werken met asbest moeten verwezenlijkt worden in geïsoleerde ruimte en dat er per lager en per kolom zal gehandeld worden zelfs wanneer dat een effect zal hebben op de locatieve inkomsten van de maatschappij.

12 **Rapport d'activité 2017 - asbl Parc Sportif des Trois Tilleuls - Présentation: Jan Verbeke.**

L'année 2017 :

Année de fonctionnement complète pour la piscine Calypso.

En 2017 la Commune a réalisé la rénovation des vestiaires du hall omnisports du 19 juin au 29 juillet 2017 et des vestiaires du mini-bassin du 1^{er} août au 6 novembre (la fin des travaux était initialement prévue pour le 31 août).

L'ASBL a fait l'acquisition d'un système de vidéosurveillance pour le bâtiment de la piscine Calypso.

Côté activités sportives des nouveaux cours d'indoor biking ont débuté fin janvier 2017.

En ce qui concerna le personnel, en juillet 2017, application de la nouvelle convention collective de travail avec une nouvelle classification professionnelle et une mise en correspondance des fonctions exercées par les travailleurs en tenant compte des tâches et des responsabilités qui en découlent.

Infrastructures :

- Piscine Calypso : année de fonctionnement complète ; 253.365 entrées dont 122.599 privées.
- Hall omnisports : fréquentation maximale du hall omnisports durant les saisons sportives ; en-dehors occupation pour l'organisation de stage.

- Beach-Volley : 595 heures de location
- Tennis :
 - Tennis été : 281 membres clubs ; mais également des locations ponctuelles
 - Tennis hiver : heures de locations forfaitaires par semaine, 84 par les privés ; 148,75 par l'Académie de tennis (les heures restantes sont louées ponctuellement)
- Mini-Bassin : 567 abonnements scolaires ; 19 plages horaires de 20 minutes louées par les établissements scolaires qui n'ont pas opté pour les abonnements scolaires
- Salle Duska: une vingtaine d'heures de location
- Stade, piste d'athlétisme, terrains de football et de rugby : fréquentation maximale en saison durant la semaine mais limitée le week-end par un manque de vestiaires

Activités sportives :

- Ecole de natation : 834 élèves inscrits au mini-bassin ; 312 à la piscine Calypso ; 53 personnes inscrites aux stages de natation en juillet et août
- Ecole de basket : 16 enfants entre 4 et 9 ans. Les cours se donnent à l'Athénée Royal de Watermael-Boitsfort
- Salle Duska : 67 participants aux cours de pilates pré/post-natal ; cours pink Ribbon
- Aquagym 3.111 participants (les cours se donnent 2 x/semaine)
- Stages de natation en juillet août pour enfants et adultes : 113 participants
- Indoor Biking: 142 participants

Evènements les plus marquants :

- Journée du bien-être de la région Bruxelles-Capitale
- 3^e édition du Sports Open Day sur le site du Parc sportif des 3 Tilleuls
- Escrime : Challenge International Maître André Verhalle; Championnat de Belgique; Fencing for life " 24 heures d'escrime"; Challenge Hulin" = tournoi international à l'épée par équipes.
- Journées sportives d'établissements scolaires : Saint-Boniface, International School of Brussels ; Fête des sports de l'école Japonaise ; Ecole Européenne d'Uccle
- Rugby : Tournoi international Jean Heirwegh; Unicef Seven Trophy; Match international dames Belgique vs Scotland
- Natation : challenge tremplin
- Football : Tournois de football du RRC Boitsfort ; Tournoi du FC Polonia;
- "Je cours pour ma forme"
- 17/01/17 : Commémoration du record du monde du 10.000 mètres établi par Emil Zatopek le 1er juin 1954 au stade des trois tilleuls (en 28'54"2)
- 4 et 5 /8/2017 : Belgian Throwdown – compétition de CrossFit rassemblant plus de 200 athlètes internationaux
- Participation à la campagne ADEPS / AES "Deviens Monitrice sportive"
- Lancement du bulletin semestriel du parc Sportif des 3 Tilleuls "News Sport WB"

Nombre de réunions :

- Assemblée générale : 2 ordinaires
- Conseil d'administration : 3
- Bureau : 20
- Cofely / TP / asbl : 4
- Réunions avec des clubs : 15
- Réunions TP / asbl : 6
- Réunion pour le centre sportif local + conseil des utilisateurs + ADEPS + AES : 19

Le Conseil prend connaissance.

Mme Payfa demande si c'est le rapport d'activité transmis aux conseillers qui figurera dans le rapport annuel.

Mr Verbeke indique qu'il s'agit d'un résumé dudit rapport.

Mme Payfa demande quels sont les clubs qui fréquentent le Calypso ainsi que l'évolution des tarifs au cours de ces deux dernières années. Elle déclare qu'il manque cruellement dans ce rapport des données concernant l'Espace Bien-Etre.

Mr Verbeke indique que l'Espace Bien-Etre est dans les mains d'une société privée, qui n'a donc aucune obligation de communiquer à la commune les chiffres de fréquentation. Il indique qu'il y a eu au début des difficultés de gestion mais pour cette année 2018, il y a une augmentation de 40 % du chiffre d'affaires.

En ce qui concerne la politique tarifaire, les tarifs ont été actualisés et sont maintenant indexés chaque année. Mr Verbeke indique que précédemment, certaines écoles échappaient au paiement de certaines occupations.

Mevrouw Payfa vraagt of het activiteitsverslag is dat aan de adviseurs werd doorgegeven, dat in het jaarverslag zal voorkomen.

De Heer Verbeke deelt mede dat het om een samenvatting van bovenvermeld verslag gaat.

Mevrouw Payfa vraagt welke de clubs zijn die de Calypso bezoeken evenals de evolutie van de prijzen in de loop van deze twee laatste jaren. Zij verklaart dat er schrijnend gebrek is aan gegevens betreffende de Welzijn Ruimte in dit activiteiten verslag.

De Heer Verbeke deelt mede dat de Welzijn Ruimte in de handen van een particulier bedrijf is, dat dus geen enkele verplichting heeft om aan de gemeente de cijfers van regelmatige bezoeken mee te delen. Hij deelt mede dat er in het begin moeilijkheden van beleid waren, maar voor dit jaar 2018 is er een stijging van 40% van de omzet.

Wat het tariefgebied betreft, werden de tarieven bijgewerkt en nu elk jaar geïndexeerd. De Heer Verbeke deelt mede dat voordien, bepaalde scholen aan de betaling van bepaalde bezettingen ontsnapten.

13 **Rapport d'activité 2017 - Mission locale d'Etterbeek - Présentation: David Leisterh.**

1. **Introduction**

La Mission locale d'Etterbeek, active dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle depuis 1991, accompagne, conseille et oriente les chercheurs d'emploi peu qualifiés.

2. Le public

- La manière de travailler a été revue et elle intègre davantage de « mini-modules ». La moyenne d'accompagnement a ainsi pu passer de 6h en 2017 pour 4h18 en 2016).
- D'après les chiffres d'Actiris, les sorties positives sont de 144 unités.
- 688 personnes sont suivies.
- Les classes d'âge entre 30 et 50 sont les plus représentées.

3. Les actions

Des sessions collectives sont organisées pour aider à la réinsertion socio-professionnelle, notamment au travers de :

- séances d'informations générales
- module de préparation à l'entretien
- module informatique
- module conseil d'image
- module look de l'emploi

Il existe également des sessions plus individuelles via entre autres des tables de l'emploi, réaliser un CV, un bilan socio-professionnel.

4. Les formations

La MLE organise de nombreuses formations dont pour exemples:

- préformation aide aux personnes ;
- vendeur en alimentation bio ;
- jeune automobile mécanique ;

Le Conseil prend connaissance.

Mr Leisterh indique qu'il s'agit d'une ISP avec laquelle le CPAS de Watermael-Boitsfort a toujours été en partenariat. La Mission Locale d'Etterbeek connaît toujours un mal-être au sein de son personnel avec même un suicide cette année. Un plan d'actions a été mis en place entraînant de nombreuses réunions (syndicats, psychologues). L'ISP d'Etterbeek s'est occupée de plus ou moins 200 personnes en 2017 (tranche d'âge 25-44 ans). En termes d'outils, l'ISB et le CPAS travaille sur les motivations au travail, sur la prise de conscience des savoirs et sur des formations qualifiantes. Quelques partenariats de formations ont eu lieu en 2017 (vendeur en alimentation bio, formations de gardiennage au féminin... etc).

De Heer Leisterh deelt mede dat het om een ISP gaat waarmee het OCMW van Watermaal-Boisvorde altijd in partnerschap is geweest. De Lokale Missie van Etterbeek kent altijd een onbehagen binnen zijn personeel met zelfs een zelfmoord dit jaar. Een actieplan werd opgesteld dat talrijke vergaderingen tot gevolg heeft (vakbonden, psychologen). Het ISP van Etterbeek heeft zich om min of meer 200 personen in 2017 bekommerd (leeftijdsgroep 25-44 jaar). In termen van werktuigen, werken het ISP en OCMW op de motivatie op het werk, de bewustwording van de kennis en een opleiding die kwalificeren. Enkele opleiding partnerschappen hebben in 2017 plaatsgevonden (verkoper in bio voeding, vorming van vrouwelijke bewaking agenten... enz).

14 **Rapport d'activité 2017 - asbl Vivre chez Soi - Présentation: David Leisterh.**

1. Le personnel

Vivre Chez Soi compte 39 employés à charge de l'asbl et 6 à charge de la commune. L'équipe est entre autres composée de 27 aides familiaux (dont 2 en maladie longue durée) et de 9 aides ménagères.

2. Le service social

Nous continuons à observer un accroissement des nouvelles demandes d'aide avec une complexification grandissante des situations. Des réunions de travail ciblées sur des situations spécifiques ont dès lors été mises en place.

3. Le Centre de formation

En parallèle des ses services d'aides, l'ASBL dispose également d'un centre de formation au sein duquel 22 étudiants ont suivi la formation toute l'année.

4. La formation continue

Les aides familiaux et ménagères sont tenus de suivre chaque année 30 heures de cours de perfectionnement. Cette année, ils se sont concentrés sur des formations de techniques de réanimation et de 1ers soins.

5. Les repas à domicile

Pour rappel, Vivre Chez Soi assure la livraison et le suivi des commandes. L'élaboration et la préparation des repas ainsi que la facturation sont pris en charge par le CPAS. En 2017, 1.895 repas de plus qu'en 2016 ont été livrés, soit une hausse de 6,52%. Au total, 228 foyers ont reçu des repas en 2017.

6. Le service « bricolage professionnel »

Le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (Direction Logement) nous a donné son accord pour le renouvellement du subside accordé pour le poste d'un ouvrier jusqu'en 2019. Sa mission est de

répondre à la demande des bénéficiaires ayant besoin de réaliser chez eux des petits travaux en vue de contribuer au maintien à domicile.

En 2017, c'est pas moins de 194 interventions qui ont été assurées.

7. Mémoire Vive

Pour rappel, Mémoire Vivre cherche, via la réalisation de court métrage, à offrir à la personne âgée la possibilité de parler d'une thématique bien précise, souvent en lien avec Watermael-Boitsfort.

En 2017, l'année a été principalement placée sous le signe des trois films autour des anciens commerces de la commune :

- Place Keym ;
- Archiducs et Trois-Tilleuls ;
- Hospice communale et Chaussée de la Hulpe.

Les trois films ont été l'objet de projections publiques recueillant une audience significative.

8. Démarche d'évaluation qualitative

Cette démarche, prévue par le décret du 5 mars 2009 nous demande un projet. Sur cette base, la COCOF a accepté que nous poursuivions sur le même thème : propositions pour endiguer la solitude et rompre l'isolement des bénéficiaires par le biais des associations et des personnes relais ».

Ainsi, 37 activités ont été organisées. Elles réunissent les personnes âgées autour d'animations concrètes telles que de la gymnastique douce, les lectures, des fêtes avec des enfants, etc.

En parallèle, 4 ateliers intergénérationnels ont été organisés autour de l'auteure et illustratrice de livres pour enfants Anne Herbauts.

Pour conclure, un goûter a été organisé dans le jardin de VCS et une journée d'excursion à la mer s'est tenue fin août. Elle a permis aux bénéficiaires de retrouver un petit groupe de résidents du CPAS.

9. Les rencontres autour du potager

Dans ce cadre d'animation justement, 7 rencontres ont eu lieu en 2017 entre des classes d'élèves de la commune et des personnes âgées autour du potager de Vivre Chez Soi.

En hiver, 5 séances ont également été planifiées afin d'organiser, en collaboration avec les bibliothèques et ludothèques de WB des ateliers durant lesquels un herbier collectif d'hiver a pu être réalisé.

10. L'immeuble des Bégonias

Pour rappel, en collaboration avec l'AIS Delta et le CPAS, Vivre Chez Soi met à disposition des logements de transit (bail de 6 mois renouvelable 3 fois). Les 3 logements sont constamment occupés.

11. Divers

- Téléphonie : en l'absence de la téléphoniste, les permanences sont désormais assurées par les AS, ce qui a permis de renforcer le lien et l'écoute avec les bénéficiaires ;

- Réunion hebdomadaire : depuis février, les AF bénéficient d'une réunion hebdomadaire de deux heures et non plus d'une heure. Chaque trimestre une réunion commune AF et AM est désormais prévue aussi.
- Réseau : on a travaillé le réseau en rencontrant les acteurs sociaux de la commune mais aussi les hôpitaux de Bruxelles.
- Le traitement des nouvelles demandes connaissait un retard trop important : il est aujourd'hui résorbé.
- Le ROI a été modifié.
- Un descriptif de fonction pour chaque fonction a été rédigé et validé.

Le Conseil prend connaissance.

15 **Rapport d'activité 2017 - Sibelga/Interfin - Présentation : Guillebert de Fauconval.**

1. INTERFIN – SIBELGA

SIBELGA :

- est le gestionnaire des réseaux de distribution (GRD) d'électricité et de gaz en Région de Bruxelles-Capitale ;

INTERFIN :

- regroupe le patrimoine des communes bruxelloises dans le secteur du transport (Elia et Fluxys) et de la distribution d'énergie. A ce titre, Interfin est l'intercommunale de financement de Sibelga et, à ce jour, son actionnaire exclusif ;

En vertu des dispositions statutaires de Sibelga et d'Interfin, les mandats d'administrateurs en Sibelga et en Interfin sont indissociables.

2. COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a. Conseil d'administration Sibelga

Le Conseil d'administration a les compétences qui lui sont réservées par la loi et les statuts.

Il décide en particulier en matière de :

- tarifs,
- règlements,
- plans d'investissements,

- programmes d'exécution des missions de service public

devant être adoptés en exécution des lois et ordonnances organisant les marchés de l'électricité et du gaz.

Le Conseil d'administration en Sibelga s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2017.

b. Conseil d'administration Interfin

Le Conseil d'administration a les compétences qui lui sont réservées par la loi et les statuts.

Il décide en particulier en matière de :

- décision de prises de participation dans des sociétés non encore participées, d'un montant supérieur à dix millions d'euros,

Le Conseil d'administration en Interfin s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2017.

L'activité du Conseil d'administration et du Bureau en Interfin consiste principalement à suivre périodiquement les participations et les activités des différentes sociétés participées.

Le Conseil prend connaissance.

Mr de Fauconval : « Pour situer un peu le cadre de Sibelga, il y a en Belgique 3 grands acteurs pour la production et la fourniture de gaz et d'électricité : Luminus, Electrabel et EDF. Il y a les distributeurs : ELIA pour l'électricité, FLUXYS pour le gaz, et dans chaque Région, il y a des gestionnaires pour les réseaux de distribution : SIBELGA pour la Région bxl, ORES en Wallonie et FLUVIUS en Flandre.

SIBELGA est un pourvoyeur important de finances pour la commune : pour l'exercice 2017, SIBELGA a versé un total de 95 millions d'euros de dividendes aux communes auxquels il faut ajouter un dividende exceptionnel de 58 millions d'euros. Pour la commune de Watermael-Boitsfort, cela représente en 2018 un montant de près de 2 millions d'euros. C'est une source de revenus importante pour la commune mais pas seulement, c'est aussi une source d'assistance dans tous les domaines (électricité ou gaz). SIBELGA est investie de toute une série de missions de service public dont les plus connues sont la gestion de l'éclairage public et la gestion des clients privilégiés.

D'autres missions moins connues sont en train de se développer et de prendre de plus en plus d'importance. Il s'agit de :

- *NRClick : c'est d'abord une centrale d'achat qui permet aux 19 communes de la Région bxl mais aussi à des asbl ou des associations qui gravitent autour de ces communes telles que la Régie foncière, la zone de police, de s'approvisionner en gaz et en électricité à bon compte auprès de différents fournisseurs. C'est aussi une assistance en matière de comptabilité énergétique (identification des bâtiments communaux qui font l'objet d'une déperdition calorifique trop importante en installant des compteurs énergétiques et identification de mesures pour la réduction de cette déperdition calorifique). 14 études ont été menées sur différents bâtiments communaux et un premier chantier d'amélioration d'efficacité énergétique a démarré à Etterbeek avec un atelier appartenant au service des voiries.*
- *SOLARCLICK : c'est une aide que SIBELGA offre aux communes pour installer des panneaux photovoltaïques partout où c'est techniquement possible. SIBELGA a fait un appel à projets.*

Pour l'année 2018, 35 projets ont été retenus dont un projet pour la commune de Watermael-Boitsfort (des panneaux photovoltaïques sont installés à l'école de la Futaie).

En matière d'investissements pour l'électricité, les plans 2018-2022 sont relativement stables. Les grands enjeux sont :

- les voitures électriques (bornes de rechargement – adaptation du réseau de basse tension à une tension de 400 volts). Pour le reste, il appartient à la Région bxl de désigner un opérateur qui va installer et exploiter ces bornes et qui devra garantir une interopérabilité en matière de recharge de voiture.*
- le Smart Grid, c'est le réseau intelligent (on utilise le réseau électrique pour échanger des informations – relevé des compteurs – choisir le moment le plus intéressant pour le rechargement de voitures électriques pour une non saturation du réseau). C'est toute une problématique que de passer d'une production jusqu'à présent centralisée et planifiée à une production décentralisée et non planifiable (fiabilité de l'approvisionnement, problème en matière d'échanges de données, de respect de la vie privée et de respect du RGPD). Les différents distributeurs belges se sont ligüés au sein d'une asbl appelée ATRIAS pour créer une plateforme électronique qui va permettre de réaliser cet échange de données tout en respectant les contraintes du RGPD.*

Pour le gaz, SIBELGA vient de terminer le plus gros investissement de son existence qui est la connexion Sud, c'est-à-dire le dédoublement de l'approvisionnement de la Région bxl en réalisant une connexion (chaussée de la Hulpe). L'approvisionnement pourra être garanti de manière plus sûre. Un autre enjeu pour le gaz est le Smart Grid. Un troisième enjeu est le fait qu'une partie de l'approvisionnement en gaz de la Belgique vient des gisements hollandais (Frise) qui fournissent un gaz à bas pouvoir calorifique. Ces gisements sont en voie d'extinction et à partir de 2023, la Belgique cessera d'être approvisionnée par la Hollande. La Belgique va devoir se tourner vers d'autres fournisseurs (ex : l'Algérie), c'est-à-dire que la qualité du gaz que l'on va recevoir en Belgique va s'améliorer (gaz à plus haut pouvoir calorifique) et cela suppose une adaptation des compteurs.

De Heer de Fauconval : « Om het kader van Sibelga een beetje te plaatsen, er zijn in België 3 grote actoren voor de productie en de levering van gas en elektriciteit: Luminus, Electrabel en EDF. Er zijn de verdelers: ELIA voor de elektriciteit, FLUXYS voor het gas, en in elke Regio, zijn er beheerders voor de verdelingsnetwerken: SIBELGA voor de Regio bxl, ORES in Wallonië en FLUVIUS in Vlaanderen.

SIBELGA is een belangrijke leverancier van financiën voor de gemeente: voor het begrotingsjaar 2017, heeft SIBELGA een totaal van 95 miljoen euro aan dividenden aan de gemeenten betaald waaraan men een uitzonderlijk dividend van 58 miljoen euro moet toevoegen. Voor de gemeente van Watermaal-Bosvoorde, vertegenwoordigt dat in 2018 een bedrag ongeveer 2 miljoen euro. Het is een belangrijke bron van inkomsten voor de gemeente maar niet uitsluitend, het is eveneens een bron van bijstand op alle gebied (elektriciteit of gas). SIBELGA wordt door een hele reeks taken van openbare dienst geïnvesteerd waarvan het meest gekend het beleid van de openbare verlichting en het beleid van de bevoorrechte klanten zijn.

Andere minder meer bekende taken zijn bezig zich te ontwikkelen en meer en meer belang te nemen. Het gaat om:

- NRClick: het is eerst een inkoopcentrale die de 19 gemeenten van de Regio bxl maar ook aan VZW's of verenigingen toelaat die rond deze gemeenten cirkelen zoals de Grondregie, de zone van politie, om zich aan gas en elektriciteit aan goede prijs bij diverse leveranciers te bevoorraden. Het is eveneens een bijstand betreffende energieboekhouding (identificatie van de gemeentegebouwen die het onderwerp van een te belangrijk warmteverlies zijn door energietellers en identificatie van maatregelen voor de vermindering van dit warmteverlies te*

plaatsen). 14 studies werden uitgevoerd op verschillende gemeentegebouwen en een eerste bouwwerf van energiedoeltreffendheidsverbetering is in Etterbeek gestart met een werkplaats van de dienst van de wegnetten.

- **SOLARCLICK**: het is een hulp die SIBELGA aan de gemeenten aanbiedt om fotovoltaïsche panelen te plaatsen overal waar het technisch mogelijk is. SIBELGA heeft een beroep op projecten gedaan. Voor het jaar 2018, zijn 35 projecten weerhouden waarvan een project voor de gemeente van Watermaal-Bosvoorde (fotovoltaïsche panelen worden op de school la Futaie geplaatst).

Betreffende investeringen voor de elektriciteit, zijn de plannen 2018-2022 betrekkelijk stabiel. De grote inzetten zijn:

- *de elektrische auto's (laadpalen - aanpassing van het laagspanning netwerk aan een spanning van 400 volt). Voor de rest, is het aan de Regio bxl om een operator aan te stellen die deze laadpalen zal plaatsen en beheren en die een interoperabiliteit betreffende auto bijvulling zal moeten garanderen.*
- *Smart Grid, is het intelligente netwerk (men gebruikt het elektrische netwerk om informaties uit te wisselen – opname van de tellers - het meest interessante moment voor het opladen van elektrische auto's kiezen en voor een niet- verzadiging van het netwerk kiezen). Het is een hele problematiek om van een productie tot hiertoe gecentraliseerd en gepland naar een gedecentraliseerde en niet planbare productie over te stappen (betrouwbaarheid van de voorziening, probleem betreffende uitwisseling van gegevens, van naleving van het privéleven en van naleving van GDPR). De verschillende Belgische verdelers zijn verbonden binnen een VZW genaamd ATRIAS om een elektronisch platform te creëren dat zal mogelijk maken om deze uitwisseling van gegevens te verwezenlijken door de verplichtingen van GDPR te eerbiedigen.*

Voor het gas, heeft SIBELGA zojuist de grootste investering van zijn bestaan beëindigd, wat de Zuidelijke connectie is, dat wil zeggen de splitsing van de voorziening van de Regio bxl door een connectie te verwezenlijken (Ter Hulpensesteenweg). De voorziening zal gegarandeerd kunnen worden op meer zekere wijze. Een andere inzet voor het gas is Smart Grid. Een derde inzet is het feit dat een deel van de gasaanvoer van België van de Nederlandse afzettingen komt (Friesland) die gas leveren met lage verbrandingswaarde. Deze afzettingen zijn met uitsterven bedreigd en vanaf 2023, zal België ophouden met door Nederland bevoorraad te worden. België zal zich tot andere leveranciers moeten wenden (ex: Algerije), het is te zeggen de kwaliteit van het gas dat men in België zal ontvangen zal beter worden (gas met hogere verbrandingswaarde) en dat een aanpassing van de tellers verondersteld.

Levée de la séance à 20:00

Le Secrétaire communal,

La Présidente,

Etienne Tihon

Odile Bury